



EQIOM

A CRH COMPANY



PROGRAMME K6
**TRANSFORMATION DE
LA CIMENTERIE DE LUMBRES**
Création d'un nouveau four

**CONCERTATION
PRÉALABLE**

INFORMEZ-VOUS ET
EXPRIMEZ-VOUS DU
25 AVRIL AU 1^{ER} JUILLET 2022

LE PROGRAMME K6

une transformation en deux étapes de la cimenterie de Lumbres

Le Programme K6 désigne la transformation de la cimenterie de Lumbres par EQIOM, afin d'adapter cette dernière aux enjeux environnementaux de demain. Deux opérations principales permettraient ensemble d'approcher la neutralité carbone et de relocaliser en France une production de clinker aujourd'hui importée :

PHASE 1 création d'un nouveau four de cuisson du clinker

PHASE 2 (conditionnelle) mise en œuvre d'une solution de captage du dioxyde de carbone

Développer un site industriel à fort potentiel

La cimenterie de Lumbres, par sa position géographique, est au cœur de la stratégie commerciale poursuivie par EQIOM.

Le Programme K6 permettra de pérenniser l'activité de la cimenterie en répondant, d'une part, à la demande croissante en ciment bas-carbone, et d'autre part, en faisant face au défi de la réduction des émissions de dioxyde de carbone.

Les objectifs poursuivis

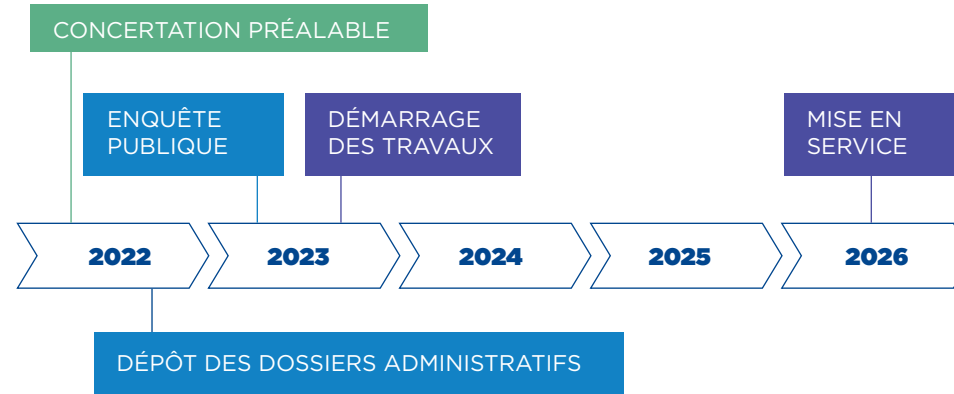
- Améliorer l'empreinte carbone du procédé de production et des ciments produits
- Augmenter la capacité de production de clinker et de ciment en relocalisation les quantités importées
- Inscire la cimenterie de Lumbres dans une nouvelle stratégie industrielle bas carbone

Phase 1

La création d'un nouveau four

La phase 1 du Programme K6 prévoit de mettre en place un **nouveau four de cuisson du clinker plus moderne et de plus grande capacité**, en remplacement des deux fours existants, pour **réduire les consommations d'énergies**. Il est aussi prévu d'augmenter la quantité de combustibles alternatifs valorisés pour **réduire la part des combustibles fossiles** utilisés pour la production de chaleur.

Un investissement d'environ
200 millions d'euros

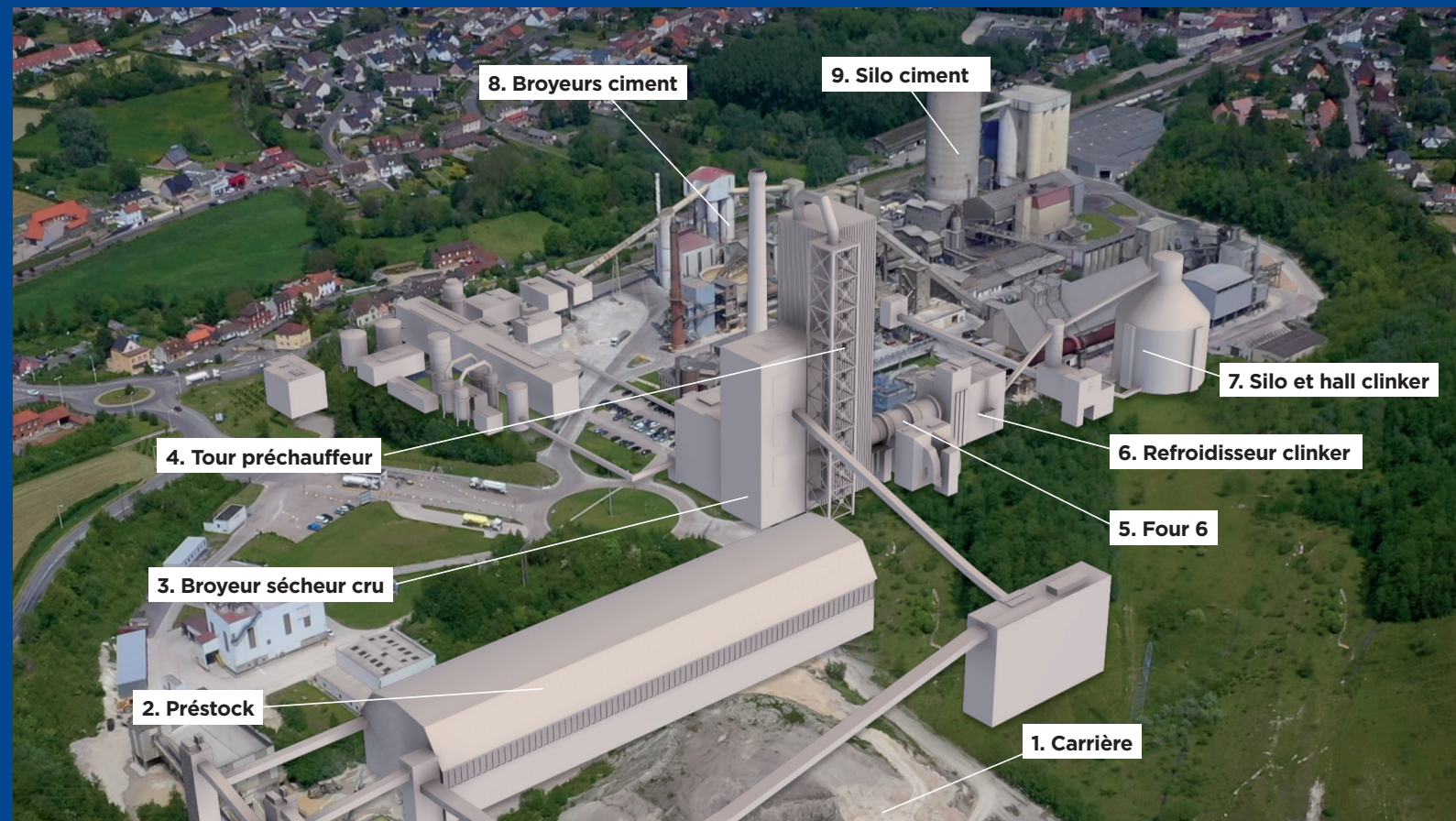


QU'EST-CE QUE LE CLINKER, PRINCIPAL CONSTITUANT DU CIMENT ?

Le clinker est une roche artificielle obtenue à partir d'un mélange défini et finement broyé de calcaire, d'argile et de sable chauffé dans un four. Sa cuisson requiert de l'énergie et génère des émissions de dioxyde de carbone.

APERÇU DES TRANSFORMATIONS DE LA CIMENTERIE

1. Extraction de la craie et de l'argile
2. Mélange de la craie et de l'argile avec des ajouts pour former le cru
3. Broyage et séchage du cru
4. Chauffage progressif du cru
5. Cuisson du cru dans un four rotatif pour obtenir du clinker
6. Refroidissement à l'air du clinker obtenu à la sortie du four
7. Stockage du clinker
8. Broyage et mélange du clinker à d'autres composants pour obtenir du ciment
9. Stockage et conditionnement du ciment avant expédition



Principaux effets du nouveau four



Forte réduction des émissions à la tonne de clinker produite lié au passage de la voie humide à la voie sèche :

- 35 %

de combustibles utilisés

- 20 %

d'émissions de CO₂

- 40 %

d'oxydes d'azote

- 80 %

de dioxydes de soufre



Baisse de la consommation d'eau **- 50 %**

Augmentation de l'extraction de matériaux

1,7 million de tonnes

contre 1 million actuellement

Une nouvelle tour de préchauffage de

110 mètres de haut,

soit 30 mètres de plus que la cheminée la plus haute du site actuel

Augmentation des transports routiers avec

250 camions/jour

contre 120 actuels



Augmentation du nombre d'emplois indirects

400 emplois indirects

Augmentation de la quantité de combustibles valorisés

250 000 tonnes

contre 140 000 actuellement

contre 250 actuels

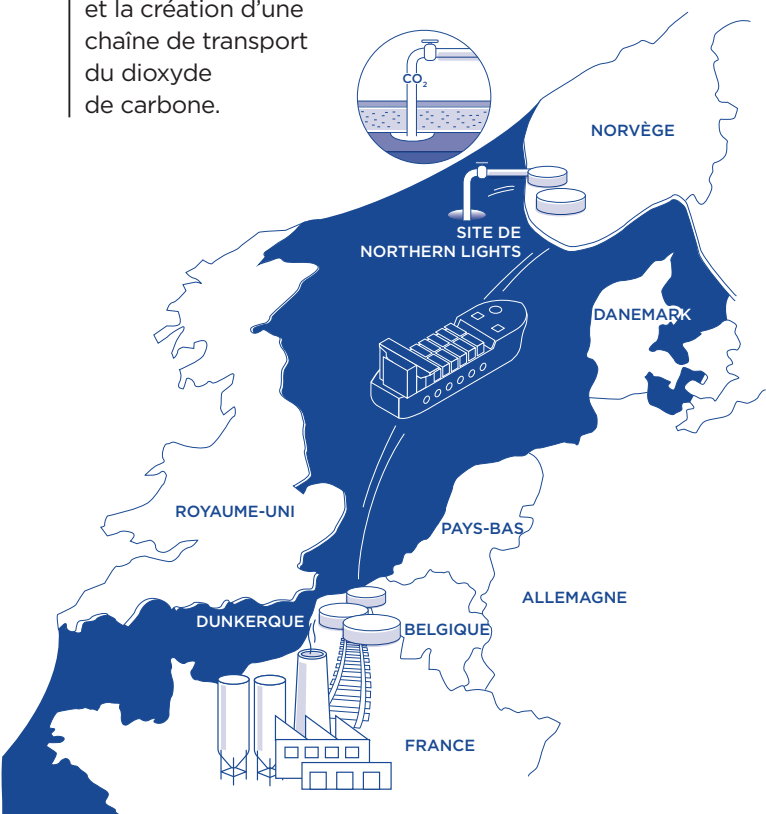
Phase 2

La mise en œuvre d'une solution de captage du dioxyde de carbone

La Phase 2 du Programme K6 doit permettre la captation de la quasi-totalité des émissions de dioxyde de carbone liées à l'activité de la cimenterie.

Le dioxyde de carbone capté en sortie du four sera transporté sous forme liquide jusqu'à Dunkerque, puis jusqu'au large de la Norvège où il sera stocké définitivement dans des formations géologiques profondes.

Plusieurs conditions doivent être remplies pour cette phase 2, notamment la stabilisation du contexte réglementaire et la création d'une chaîne de transport du dioxyde de carbone.



INFORMEZ-VOUS ET EXPRIMEZ-VOUS DU 25 AVRIL AU 1^{ER} JUILLET 2022

La concertation préalable



Pour vous informer :

- le dossier de concertation disponible en mairies et sur le site internet
- le site internet concertation-cimenteriedelumbres.fr
- le présent dépliant

Pour vous exprimer :

- le coupon T pré-affranchi, attaché au présent dépliant
- le formulaire de dépôt de contribution ou de question sur le site internet
- les rendez-vous de la concertation

LES RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION

RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE

Mercredi 27 avril 2022, à 18h00, Salle Léo Lagrange, Lumbres

RENCONTRES DE PROXIMITÉ

Vendredi 6 mai, marché de Lumbres

Samedi 7 mai, marché de Saint-Omer

ATELIER « ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES »

Mardi 10 mai 2022, à 18h00, Salle Michel Berger, Lumbres

ATELIER « ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX »

Mardi 17 mai 2022, à 18h00, Salle Michel Berger, Lumbres

ATELIER « CHANTIER »

Mardi 24 mai 2022, à 18h00, Salle Michel Berger, Lumbres

ATELIER « INSERTION TERRITORIALE ET PAYSAGÈRE »

Mercredi 1^{er} juin 2022, à 18h00, Salle Michel Berger, Lumbres

RENCONTRES DE PROXIMITÉ

Vendredi 10 juin, marché de Lumbres

Samedi 11 juin, marché de Saint-Omer

ATELIER « DÉCARBONATION ET ÉCONOMIE DU PROGRAMME K6 »

Mardi 14 juin 2022, à 18h00, Salle Michel Berger, Lumbres

Atelier retransmis en ligne sur le site internet

VISITES DE SITE - Vendredi 13 et samedi 14 mai 2022,

Sur inscription : consultez le site internet

RÉUNION PUBLIQUE DE SYNTHÈSE

Mercredi 22 juin 2022, à 18h00, Salle Léo Lagrange, Lumbres

PARIMAGE - EQIOM, avril 2022 / Ne pas jeter sur la voie publique

Contacter les garants :

- Anne-Marie ROYAL : anne-marie.royal@garant-cndp.fr
- Jean-Michel STIEVENARD : jean-michel.stievenard@garant-cndp.fr